



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Augmentation des tarifs des mutuelles complémentaires santé pour les retraités

Question écrite n° 6527

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'augmentation des prix des mutuelles complémentaires santé, en particulier des tarifs appliqués aux retraités. Selon plusieurs sources concordantes, les tarifs des complémentaires santé ont augmenté cette année et ce, beaucoup plus que l'inflation. Cette augmentation pourrait être de près de 5 % en 2025 après avoir atteint 9 % entre 2023 et 2024. Ces augmentations sont intégralement supportées et payées par les retraités, alors que dans le cadre d'un contrat collectif d'entreprise ces évolutions des tarifs desdites mutuelles sont partagées entre employeurs et salariés. Pour tenter de maîtriser les tarifs à payer, les personnes concernées changent de mutuelle ou changent de contrat avec des garanties moins fortes. Des estimations font état de 700 000 retraités qui n'auraient plus de mutuelle complémentaire santé. Elle lui demande quelle évaluation est faite de cette augmentation des mutuelles complémentaires pour les personnes retraitées et leur effet sur l'accès aux soins. Elle lui demande aussi si des contrats collectifs spécifiques aux seniors pour l'assurance maladie de base présentant un intérêt pour les personnes âgées pourraient être organisés et proposés avec l'aide de l'État. D'ores et déjà, des collectivités locales proposent des formules allant dans ce sens avec une exonération de franchise ou une franchise réduite et une réduction du montant de la prime d'assurance. Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend répondre à la demande d'une limitation de cette charge financière pesant sur les retraités et les plus âgés et faciliter l'accompagnement vers de tels dispositifs par des incitations financières ou fiscales.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6527

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2025](#), page 3383